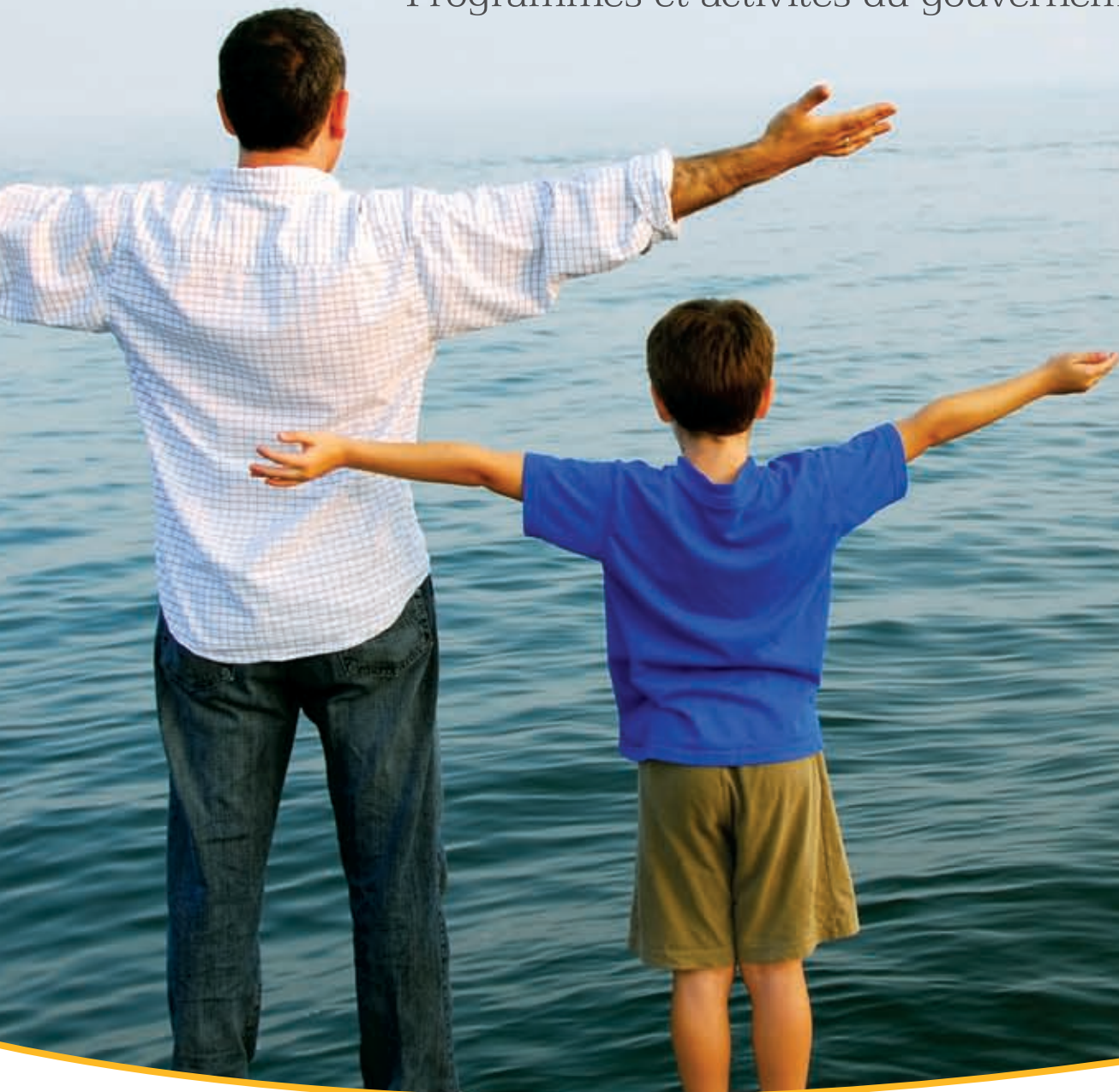




Les océans du Canada
Ressource naturelle, trésor national

Nos océans, notre avenir :

Programmes et activités du gouvernement fédéral



Renseignements

Téléphone : 613-993-0999

Télécopieur : 613-990-1866

ATS : 1-800-465-7735

Poste :

Pêches et Océans Canada
Direction des communications
200, rue Kent
13^e étage, poste 13E228
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Canada

Courriel : info@dfo-mpo.gc.ca
(veuillez inclure votre code postal
et votre adresse courriel)

Ou consultez notre site Web au
www.oceans.info.gc.ca

Publié par :

Direction générale des communications
Pêches et Océans Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
MPO/2009-1581

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2009
N° cat. Fs23-544/2009-imprimé
ISBN 978-0-662-06868-6-imprimé
N° cat. Fs23-544/2009F-PDF
ISBN 978-1-100-91795-5-PDF



Imprimé sur du papier recyclé

Nos océans, notre avenir

Pays maritime, bordé par les océans Pacifique, Atlantique et Arctique, le Canada a la plus longue côte au monde. Son domaine océanique s'étend sur à peu près 7,1 millions de kilomètres carrés, soit une étendue équivalant à environ 70 p. 100 de la masse terrestre du Canada.

Nos océans

Les océans du Canada sont indissociables de notre identité nationale. Ils sont au cœur du mode de vie dans de nombreuses collectivités et ils sont considérés par tous les Canadiens comme une ressource essentielle. Éléments importants de la vie sur la planète, les océans aident à fournir la nourriture que nous consommons et à purifier l'eau que nous buvons. Ils produisent presque tout l'oxygène que nous respirons et contribuent à la régulation du climat. De plus, ils stimulent l'économie mondiale, créant des emplois et soutenant les collectivités.

Tourné vers l'avenir, le gouvernement du Canada travaille de façon ardue avec ses partenaires à faire en sorte que les générations futures de Canadiens héritent d'océans et de ressources océaniques en santé et que notre utilisation collective de ces ressources soit durable.

La vie marine

Les eaux canadiennes renferment une abondante vie marine et une riche biodiversité. Qu'on songe aux divers cétacés et aux gros prédateurs comme le grand requin blanc ou aux plus petits mollusques, il ne fait aucun doute que la vie marine y foisonne. C'est cette abondance qui assure la subsistance des Autochtones et des collectivités côtières, stimule l'économie nationale et charme l'imagination depuis des générations.



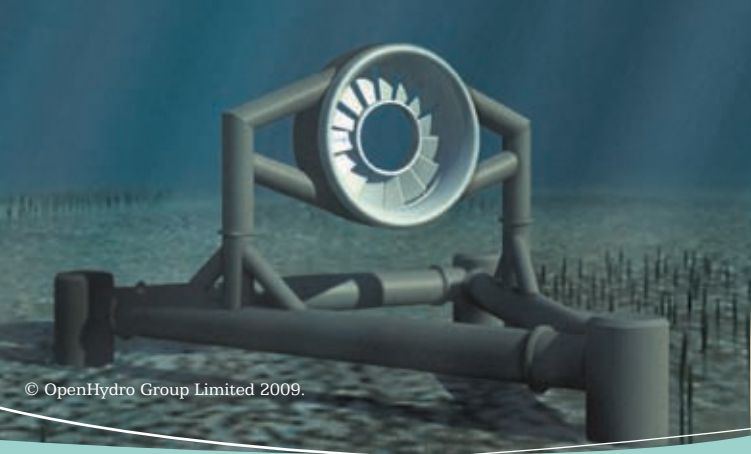
L'économie océanique

L'économie canadienne demeure étroitement liée à la mer. Les industries dont les activités se déroulent sur la mer, sous la mer et autour d'elle emploient environ 315 000 Canadiens et contribuent plus de 26 milliards de dollars par année à la richesse du pays. Ajoutons à cela le secteur du commerce, d'une valeur de 100 milliards de dollars, que notre industrie de la marine marchande contribue à favoriser, et il devient vite évident que les activités océaniques ont d'énormes répercussions sur l'économie canadienne globale.

Pendant des générations, les pêches commerciales et sportives du Canada ont stimulé l'expansion économique. Depuis 1964, l'activité pétrolière et gazière en mer a contribué à combler les besoins énergétiques nationaux et mondiaux, tout en



Journée des océans – Le 8 juin, le Canada célèbre la journée mondiale des océans. C'est l'occasion pour tous les Canadiens de réfléchir à l'importance des océans pour la vie sur la terre. C'est aussi un moment bien choisi pour les sensibiliser davantage à la santé des océans et leur faire prendre conscience du rôle que nous avons tous à jouer pour leur protection et leur conservation.



© OpenHydro Group Limited 2009.

Découvrez les Retombées économiques des activités maritimes au Canada sur notre site Web à www.oceans.info.gc.ca

engendrant des retombées importantes en matière d'économie et d'emploi pour les Canadiens. L'exploration et l'exploitation traditionnelles du pétrole et du gaz en mer offre un potentiel considérable encore inexploité, tout comme les nouvelles énergies marines renouvelables. Par ailleurs, d'autres utilisateurs des océans, tels le secteur aquacole, l'industrie du tourisme et les passionnés de la navigation de plaisance, contribuent à la fois directement et indirectement à l'économie marine.

En résumé, nos activités océaniques ont des retombées positives sur notre économie nationale et sur le pays dans son ensemble.

PROGRAMME D'AVERTISSEMENTS ET DE PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES MARITIMES – En juin 2008, Environnement Canada a lancé un nouveau programme d'avertissements et de prévisions météorologiques qui vise à améliorer la sécurité des navigateurs au Canada. En effet, ces derniers disposent maintenant de meilleures données météorologiques, communiquées plus efficacement, lorsqu'il leur faut prendre des décisions ayant des répercussions sur leur sécurité personnelle et leur gagne-pain. Les prévisions maritimes régulières fournissent maintenant des prévisions pour cinq jours, ce qui aide les navigateurs à planifier leurs activités à long terme, tout en tenant compte des risques de phénomènes météorologiques violents. Le nouveau programme offre aussi aux navigateurs des mises à jour plus fréquentes lorsque se développent effectivement des phénomènes violents.

LES OCÉANS ET LES ZONES HAUTURIÈRES DU CANADA RENFERMENT UN POTENTIEL D'ÉNERGIE RENOUVELABLE IMPORTANT. Les efforts destinés à récupérer cette énergie générée par les courants marins, les marées, les vagues et le vent en mer font maintenant l'objet d'études sur les côtes Est et Ouest du Canada. L'énergie renouvelable produit moins d'émissions de gaz à effet de serre et moins de pollution que l'énergie produite à partir de combustibles fossiles provenant de ressources limitées. L'énergie renouvelable de nos océans pourrait combler la plupart des besoins en énergie du Canada, actuels et futurs. Même si ce type d'énergie sert actuellement à satisfaire à une petite partie de l'ensemble des besoins énergétiques du Canada, elle offre un grand potentiel d'expansion.

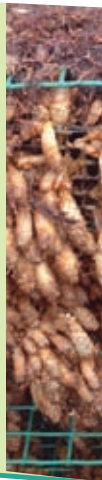
L'énergie renouvelable marine peut aussi avoir des retombées positives sur les collectivités côtières qui dépendent de génératrices fonctionnant au diesel. Elle permettrait de réduire leur dépendance à l'égard des combustibles d'importation, d'accroître l'approvisionnement énergétique et sa stabilité, d'abaisser le coût énergétique et de créer des emplois locaux.

La stratégie sur les océans

LES PRINCIPALES LOIS DU CANADA QUI TOUCHENT LES OCÉANS SONT LES SUIVANTES : *Loi sur les océans; Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada; Loi sur les pêches; Loi sur la protection des eaux navigables; Loi canadienne sur la protection de l'environnement; Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada; Loi sur les espèces en péril.*

Le gouvernement du Canada met sur pied différentes initiatives destinées à préserver la santé des océans du Canada et de leurs ressources, par une meilleure compréhension et une protection accrue des océans, par le soutien des perspectives économiques durables et par la démonstration de son leadership dans le domaine de la gestion des océans à l'échelle internationale.

LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES PEUVENT MENACER LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, OCCUPANT L'HABITAT DES ESPÈCES INDIGÈNES OU LEUR FAISANT CONCURRENCE. Elles peuvent s'introduire dans l'environnement de différentes manières : par exemple, de façon toute naturelle, sous forme de larves ou de fragments dérivant au gré des courants, ou alors dans le cadre des activités humaines, se fixant à la coque des navires, voyageant dans l'eau de ballast ou se trouvant introduites délibérément au cours d'activités comme l'importation de poissons vivants servant de nourriture ou le commerce des poissons d'aquarium ou des jardins aquatiques. La meilleure façon de protéger nos eaux contre ces envahisseurs est d'abord de les empêcher d'y pénétrer, **ce qui requiert la coopération de tous.**





EXEMPLE DE QUELQUES-UNES DES DIVERSES ACTIVITÉS QUI SE DÉROULENT DANS LES OCÉANS DU CANADA. L'établissement d'un système innovateur de gestion de nos océans est essentiel au succès de l'intégration des trois composantes de la Stratégie sur les océans du Canada.

Une protection réellement efficace exige le recours à de nouvelles méthodes de collaboration au sein des gouvernements et entre ceux-ci, de nouvelles pratiques de la part des utilisateurs des océans et une participation active des collectivités canadiennes, des peuples autochtones, des organisations et des citoyens du Canada. C'est ce qu'on appelle la gestion intégrée des océans.

En tant que pierre angulaire de la Stratégie sur les océans, la gestion intégrée des océans est un véritable engagement envers la planification et la gestion des activités humaines d'une manière globale. La gestion intégrée tient compte de toutes les mesures nécessaires à la conservation, à la protection et à l'utilisation durable des ressources marines, ainsi qu'à l'utilisation partagée des zones marines.

Mieux comprendre et protéger les océans

La conservation et la protection des océans exigent que l'on en ait une meilleure compréhension. La recherche scientifique permet d'acquérir un fondement solide, nécessaire à la prise de décisions relatives à leur gestion, par exemple en ce qui concerne la délimitation des écosystèmes, l'établissement d'objectifs de gestion écosystémique et l'évaluation de l'état de santé des écosystèmes.



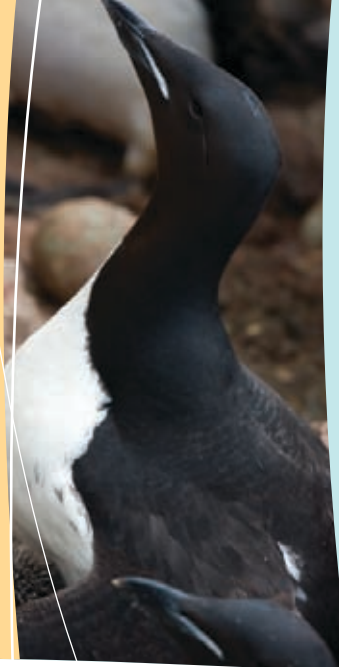
LES SCIENTIFIQUES DES OCÉANS À L'ŒUVRE – La contribution du Canada à la quatrième Année polaire internationale (API, mars 2007 – mars 2009) comprend 44 programmes qui s'articulent autour de deux thèmes : la recherche sur les répercussions des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que la santé et le bien-être des collectivités du Nord. Le gouvernement du Canada a affecté 150 millions de dollars sur six ans à l'API, dont 100 millions sont destinés à la recherche scientifique. Sont inclus six grands projets de recherche de l'API, dirigés par Pêches et Océans Canada, qui visent à mieux comprendre les changements climatiques dans l'Arctique et leurs répercussions sur l'écosystème. Pêches et Océans Canada collabore également avec des partenaires nationaux et internationaux à d'autres projets menés dans le cadre de l'API.

LES TROIS OCÉANS DU CANADA – Cette initiative fait appel à deux brise-glaces de la Garde côtière canadienne en vue d'obtenir un instantané des propriétés à grande échelle de l'océan et des écosystèmes, puis d'établir une base scientifique pour la surveillance soutenue des eaux arctiques et subarctiques, dans le contexte du réchauffement climatique.

Cette initiative des Trois océans du Canada permettra de mesurer les propriétés de l'océan et des écosystèmes à partir de l'île de Vancouver jusqu'à la Nouvelle-Écosse, en passant par le golfe de l'Alaska, les mers de Bering, de Tchoukotka et de Beaufort, le profond bassin Canada, le passage du Nord-Ouest, du golfe d'Amundsen au détroit de Lancaster, la baie Baffin et la mer du Labrador.



LE PROGRAMME D'IMMERSION EN MER – Environnement Canada administre un système de permis pour contrôler l'immersion en mer de déchets et d'autres matières. Chaque permis est délivré après un examen approfondi. Le permis fixe des conditions qui visent à protéger le milieu marin et la santé humaine. Chaque année, en vertu de ces permis, on immerge en mer, au Canada, de deux à trois millions de tonnes de matières diverses. Seule peut être envisagée l'immersion des substances qui sont énumérées à l'annexe 5 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, soit déblais de dragage, déchets de poissons, navires, matières inertes, matières organiques non contaminées et substances volumineuses. La plupart des matériaux rejetés en mer sont constitués de déblais de dragage provenant de l'entretien des voies de navigation et des ports pour la navigation et le commerce.



PROGRAMME DES OISEAUX MAZOUTÉS EN MER – La pollution chronique par les hydrocarbures provenant de navires qui naviguent le long des côtes du Canada entraîne la mort de centaines de milliers d'oiseaux de mer chaque année. On estime à environ 300 000 le nombre d'oiseaux de mer tués tous les ans au large de Terre-Neuve à cause de cette pollution illégale, et à un total au moins équivalent, ceux qui meurent pour les mêmes raisons sur la côte du Pacifique.

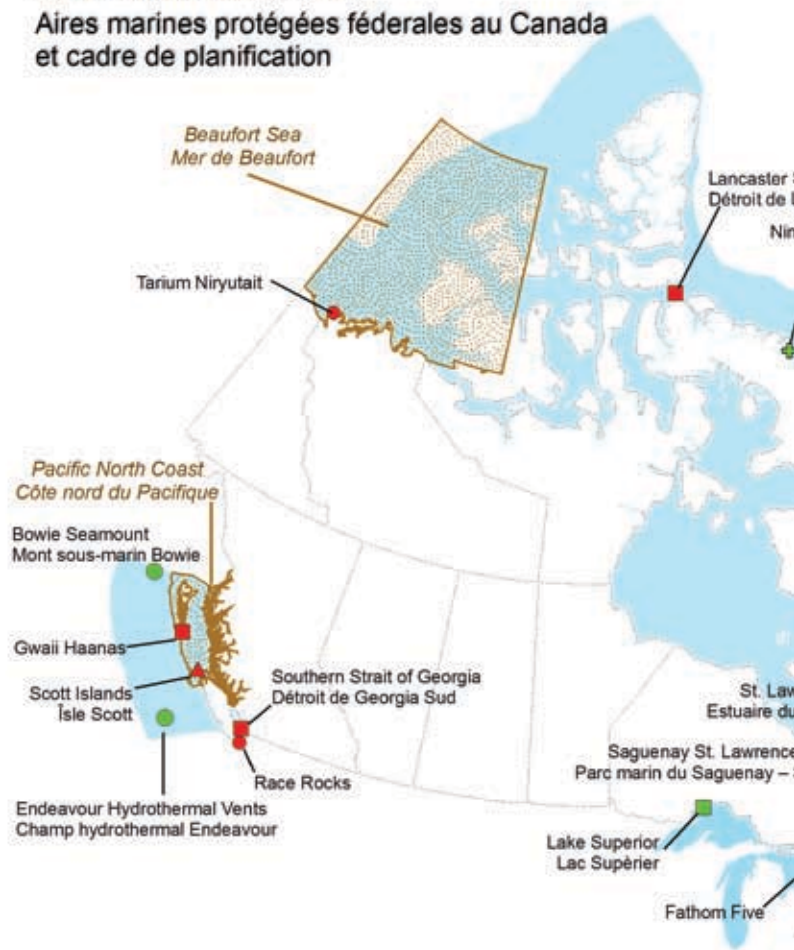
Les eaux marines, le long des côtes du Canada, sont d'importants carrefours pour les oiseaux de mer du monde entier. On y observe,

Lorsqu'ils disposent d'une bonne compréhension du milieu océanique, le gouvernement du Canada et ses partenaires sont mieux en mesure de gérer les zones qui nécessitent une protection particulière. Selon la Stratégie fédérale sur les aires marines protégées,

- Pêches et Océans Canada désigne des **zones de protection marines** qui sont établies pour protéger et conserver des zones uniques, sensibles ou importantes de nos océans sur le plan écologique;
- Environnement Canada désigne des **réserves marines de faune**, créées pour protéger et conserver les habitats de diverses espèces sauvages, y compris les oiseaux migrateurs et les espèces menacées;
- Parcs Canada désigne des **aires marines nationales de conservation** créées pour protéger et conserver des spécimens représentatifs du patrimoine naturel et culturel marin du Canada et pour permettre au public de connaître et d'apprécier ce patrimoine.

PRENANT APPUI SUR LA VISION ET LES ORIENTATIONS ÉNONCÉES DANS LA STRATÉGIE SUR LES OCÉANS DU CANADA (2002), le gouvernement du Canada a élaboré un plan d'investissement quinquennal visant à améliorer la santé des océans, les Initiatives pour améliorer la santé des océans (2007), selon la nouvelle Stratégie nationale sur l'eau. La Stratégie fédérale sur les aires marines protégées et le Programme national de surveillance aérienne en vue de la prévention de la pollution sont deux de ces initiatives. Pour en connaître la liste complète, consultez : www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/management-gestion/healthyoceans-santedesoceans/index-fra.htm.

Canada's Federal Marine Protected Areas and Planning Framework Aires marines protégées fédérales au Canada et cadre de planification



à toutes les époques de l'année, des dizaines de millions d'oiseaux de mer. Ils y sont attirés par les sources abondantes de nourriture et les conditions idéales de nidification. Environ 15 espèces d'oiseaux de mer se rencontrent communément sur la côte Est et 11 à peu près sur la côte Ouest.

Environnement Canada travaille en collaboration avec Transports Canada, Pêches et Océans Canada – la Garde côtière canadienne – et le ministère de la Défense nationale à trouver des solutions aux problèmes de la pollution marine illégale et chronique par les hydrocarbures dans les eaux côtières. Travaillant en étroite collaboration avec Justice Canada, ces ministères ont réussi à intenter des poursuites contre des navires, des armateurs, des capitaines et des équipages qui ont illégalement rejeté des hydrocarbures dans les eaux du Canada.

RÉSEAU NATIONAL D'AIRES MARINES PROTÉGÉES –

Le gouvernement du Canada tient à s'assurer que les générations futures de Canadiens hériteront d'océans et de ressources océaniques en santé; c'est pourquoi il s'est engagé à travailler avec ses partenaires provinciaux et territoriaux à établir un réseau national d'aires marines protégées d'ici 2012. Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et Parcs Canada créent chacun des aires qui correspondent à leur mandat respectif, contribuant directement à la création du réseau.



FISHERIES AND OCEANS CANADA / PÊCHES ET OCÉANS CANADA

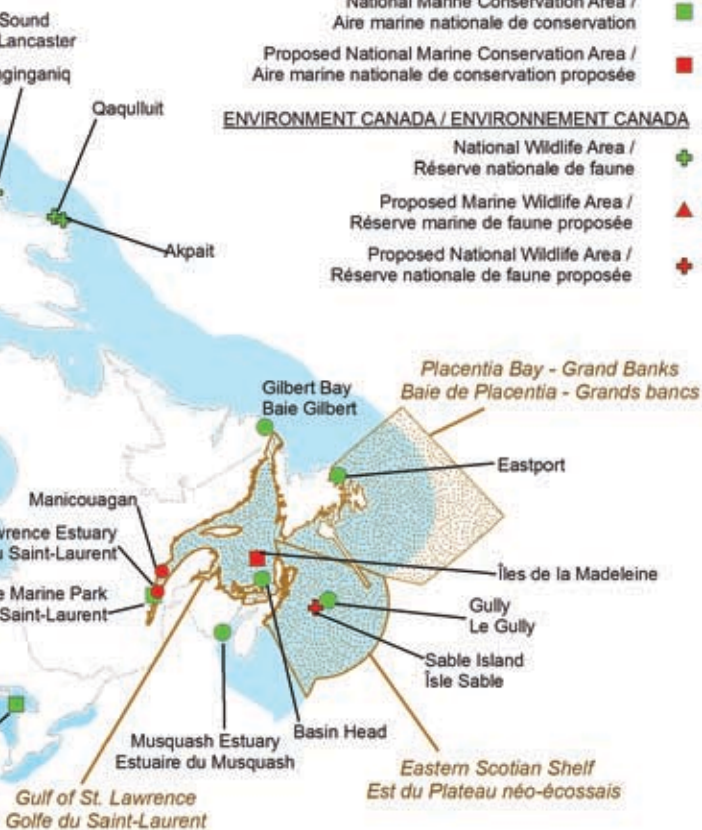
- Marine Protected Area / Zone de protection marine ●
- MPA - Area of Interest / ZPM - Site d'intérêt ●
- Large Oceans Management Area (LOMA) / Zone étendue de gestion des océans (ZEGO)

PARKS CANADA / PARCS CANADA

- National Marine Conservation Area / Aire marine nationale de conservation ■
- Proposed National Marine Conservation Area / Aire marine nationale de conservation proposée ■

ENVIRONMENT CANADA / ENVIRONNEMENT CANADA

- National Wildlife Area / Réserve nationale de faune +
- Proposed Marine Wildlife Area / Réserve marine de faune proposée ▲
- Proposed National Wildlife Area / Réserve nationale de faune proposée +



ESPÈCES EN PÉRIL –

La protection de nos océans passe par le rétablissement des espèces marines menacées ou en voie de disparition et la prise de mesures visant à empêcher des populations en santé de périr. La *Loi sur les espèces en péril* (LEP) a été adoptée en vue d'empêcher la disparition d'espèces sauvages. Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il doit protéger les espèces en péril tout en préservant la stabilité économique et la viabilité des entreprises.

Le rétablissement de la population de loutres de mer de la Colombie-Britannique est un bon exemple sur ce plan. En effet, la loutre de mer a été décimée par le commerce de la fourrure au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Autrefois abondante en bordure du Pacifique, du nord du Japon jusqu'à Baja, Californie, la loutre de mer a été chassée jusqu'à la quasi-extinction à l'époque où florissait le commerce de la fourrure, aux XVIII^e et XIX^e siècles. La population canadienne a été entièrement décimée.

Toutefois, au cours des années 1970, 89 loutres de mer ont été réintroduites avec succès en Colombie-Britannique. Ces créatures vulnérables ont été protégées par différentes lois, en particulier la *Loi sur les pêches* et, par la suite, la LEP. Aujourd'hui, grâce à ces mesures constantes de protection, la population de la Colombie-Britannique compte plus de 2 000 loutres et continue sa croissance. En 2008, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, organisme scientifique indépendant, a été plus qu'heureux de faire abaisser le statut d'espèce menacée à celui, moins grave, d'espèce préoccupante.

LE CANADA APPLIQUE SES RÈGLEMENTS DE PÊCHE NATIONAUX ET FAIT PARTIE D'ORGANISATIONS RÉGIONALES DE GESTION DES PÊCHES qui gèrent les stocks de poissons de la haute mer, se trouvant au-delà de la zone de 200 milles du Canada, comme l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest. La participation continue à ces tribunes contribuera à renforcer la gouvernance mondiale efficace des océans.

Le Canada a atteint un degré remarquable de succès ces dernières années en matière de gestion des ressources halieutiques, en particulier pour ce qui est d'arrêter la surpêche pratiquée par des bateaux étrangers. Le Canada a recours à une combinaison d'outils pour

l'application des règlements, notamment des systèmes de surveillance des navires, des inspections dans les ports, une technologie d'imagerie satellite, ainsi que des patrouilles aériennes, par avion et par hélicoptère, qui effectuent des inspections en mer.

Dans l'océan Pacifique Nord, les patrouilles de surveillance aérienne canadiennes de l'opération Drifnet jouent un rôle clé pour l'élimination des activités destructrices de pêche illégale du saumon. Chaque année, plus de quatre millions de kilomètres carrés du Pacifique Nord, au-delà de notre zone de 200 milles, sont surveillés par des agents des pêches canadiens et par leurs partenaires étrangers dans le cadre de l'opération Drifnet.

Soutenir les perspectives économiques durables

Étant donné la contribution importante de l'économie marine à l'ensemble de l'économie canadienne, il va de soi que les objectifs de conservation et de protection doivent être harmonisés avec les objectifs de développement économique durable. En faisant appel à l'approche de gestion intégrée, qui tient compte des méthodes et des périodes d'utilisation, de même que des différents utilisateurs du milieu océanique, le gouvernement du Canada est en mesure de prendre des décisions mieux éclairées. En bout de ligne, en adoptant cette démarche, nous pourrions préserver la santé des océans, éliminer les préoccupations des utilisateurs des océans et réduire le nombre de conflits – tout en limitant les effets cumulatifs des activités humaines – afin de maximiser l'utilisation durable de nos océans.

La pêche commerciale est l'une des utilisations les plus intenses du milieu océanique par l'homme. Pêches et Océans Canada tente de limiter les conséquences de la pêche commerciale, grâce à l'initiative de renouvellement des pêches amorcée en 2008, qui vise à faire de la conservation des ressources la grande priorité de pêches canadiennes prospères, et grâce au programme de Produits de la mer issus de pêches durables au Canada, dont l'objectif est de s'assurer que les poissons et les fruits de mer produits au Canada sont gérés de façon efficace et récoltés selon des méthodes durables.

LE CANADA FAIT PARTIE DES CHEFS DE FILE MONDIAUX EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE. Mais que signifie la durabilité dans le contexte des poissons et des produits de la mer? Elle signifie que la pêche et l'élevage des poissons et des fruits de mer sont pratiqués de façon à combler les besoins d'aujourd'hui sans nuire à la capacité des générations futures de combler les leurs. Cela suppose la nécessité de prendre des mesures pour assurer la protection des espèces cibles et de leur écosystème. Le terme « durabilité » signifie également que les décisions qui visent les activités de pêche et d'aquaculture doivent tenir compte des aspects socioéconomiques au même titre que des incidences environnementales. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/index-fra.htm>





© James Ford-ArcticNet

LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX ont un rôle à jouer dans la gestion de nos océans, de même que les peuples autochtones qui disposent d'un certain nombre de droits issus de traités et autres ayant un lien avec les activités côtières et océaniques.

Leadership international en matière de gestion des océans

De par leur nature même, les océans exigent une coopération et une gestion à l'échelle internationale. Faire preuve de leadership international consiste à promouvoir globalement et proactivement les intérêts maritimes canadiens et mondiaux. En exerçant son influence sur l'établissement des priorités, la prise de décisions et le déroulement des processus au niveau international, le Canada contribue à assurer sa souveraineté et sa sécurité, la pérennité de ses ressources marines, tout en protégeant ses intérêts sur les plans social, économique et de la conservation.

LE CANADA A DE SOLIDES ANTÉCÉDENTS D'AIDE FOURNIE À D'AUTRES PAYS, en particulier aux pays en voie de développement, pour l'exploitation durable de leurs océans. Ainsi, Pêches et Océans Canada a dispensé de la formation en gestion écosystémique aux pays de l'APEC, dans la région Asie-Pacifique. De plus,

des scientifiques canadiens spécialistes des océans fournissent régulièrement des conseils à d'autres pays et à des organisations internationales sur un large éventail de questions touchant la gestion durable des océans et des ressources océaniques.

Une gestion active des océans

Le gouvernement du Canada a créé cinq zones étendues de gestion des océans (ZEGO) pour chacune desquelles des plans de gestion intégrée sont en préparation. D'autres ZEGO seront définies dans l'avenir en vue d'assurer la mise en place de plans de gestion intégrée des océans pour toutes les zones océaniques du Canada.

Les ZEGO sont généralement des aires de plusieurs milliers de kilomètres carrés, dont les limites sont déterminées à l'aide de différents facteurs écologiques et administratifs. Des travaux scientifiques et de planification sont menés au sein de chaque ZEGO, afin d'aider les décideurs responsables des activités océaniques à planifier et à gérer les activités humaines d'une manière globale, en tenant compte de toutes les mesures nécessaires à la conservation, à la protection et à l'utilisation durable des ressources océaniques et à l'utilisation partagée des zones océaniques.



PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE AÉRIENNE – La prévention de la pollution de nos océans est une question que le gouvernement du Canada prend très au sérieux. Le Programme national de surveillance aérienne (PNSA) est l'un des grands piliers du Programme de prévention de la pollution de Transports Canada.

Le PNSA a été créé en 1991 pour détecter les infractions en matière de pollution et appliquer les conventions internationales et les lois nationales. Il comprend des activités de surveillance aérienne de toutes les eaux de compétence canadienne au moyen de quatre avions, placés à des endroits stratégiques au Canada. Depuis qu'il a assumé la responsabilité du programme en 2003, Transports Canada a doublé le nombre d'heures de patrouille et a étendu la surveillance à des zones qui n'étaient pas auparavant patrouillées (comme l'Arctique et la côte du Labrador); il a aussi acquis du matériel de surveillance maritime, propre aux missions à effectuer, idéal pour détecter les déversements d'hydrocarbures par les navires.



Votre rôle – Soyez informés et contribuez!

Le gouvernement du Canada s'est engagé non seulement à assurer la conservation et la protection de nos océans, mais aussi à veiller à ce que les ressources océaniques puissent prospérer, au profit de nos collectivités et des utilisateurs des océans – comme vous. Nous nous acquitons de notre tâche par une planification coopérative directe avec d'autres échelons d'administration publique, des collectivités, des groupes autochtones, des organisations et des citoyens.

N'hésitez pas à consulter notre site Web (www.oceans.info.gc.ca) afin d'en savoir plus sur les moyens que nous prenons pour gérer nos océans, et les incidences que cela peut avoir sur vous et votre collectivité.